

Gastforum

Ja zur Luftfahrt am 29. November



PAUL KURRUS

a. Nationalrat,
 Präsident Aerosuisse
 Conseiller national en exercice
 Président d'Aérosuisse

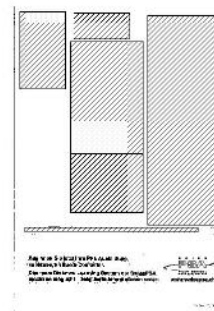
Der Inhalt des Gastforums widerspiegelt die Meinung des Verfassers und muss nicht mit der Haltung der Redaktion oder des AeCS korrespondieren.

Am 29. November stimmen Volk und Stände darüber ab, ob die von der Luftfahrt geleisteten Treibstoffsteuern auch wieder in der Luftfahrt eingesetzt werden. Dies entspricht dem Grundsatz der Kostenwahrheit und ist verursachergerecht. Die Erträge sollen für Massnahmen in den Bereichen Safety, Security und Umweltschutz (Lärmschutz) in der Luftfahrt verwendet werden. Mit einer Revision von Art. 86 der Bundesverfassung hat das Parlament die Rechtsgrundlage für eine Spezialfinanzierung für Aufgaben im Luftverkehr (SFLV) geschaffen. Künftig sollen 50 Prozent der Mineralölsteuer sowie der gesamte Mineralölsteuerzuschlag auf den Flugtreibstoffen für die Inlandflüge dieser neuen SFLV zufließen. Im Jahre 2006 wären so rund 44 Millionen Franken der Luftfahrt zusätzlich zur Verfügung gestanden.

Die genaue Mittelverwendung steht noch nicht fest. Das wird das Parlament im Gesetz regeln. Dennoch ist schon heute klar, dass die General Aviation stark von diesen Mitteln profitieren wird. Flugsicherung auf Regionalflugplätzen, Aus- und Weiterbildungsseminare zu sicherheitsrelevanten Themen für Piloten, Programme zur Unfallverhütung, Förderung neuer Anflugtechnologien, Bau von Schalldämpfern, Lärmmessung und Lärmmonitoring, Kurse für lärmarmes Fliegen und Modernisierung von Tankanlagen auf Flugplätzen sind nur einige Beispiele zur

Verwendung der Mittel.

Obschon sich neben der Unterstützung der Vorlage durch Bundesrat und Parlament ein breites Ja-Bündnis zur Vorlage abzeichnet, ist die Abstimmung noch nicht gewonnen. Ein vorzeitiges Zurücklehnen könnte sich verhängnisvoll auswirken. Denken wir daran, dass wir ein Volks- und Ständemehr brauchen. Dies erfordert den vollen Einsatz und das persönliche Engagement von uns allen. Schreiben Sie Leserbriefe und Standpunktartikel. Treten Sie an Podiumsveranstaltungen auf und werben Sie im Freundes- und Bekanntenkreis für ein Ja. Damit leisten Sie einen weiteren wichtigen Beitrag zur Fortschreibung der Erfolgsgeschichte des Luftfahrtstandortes Schweiz.



Forum d'hôtes

Oui à l'aviation, le 29 novembre

➔ **Le 29 novembre prochain, le peuple et les cantons décideront par voie de vote si les impôts sur les carburants, acquittés par l'aviation, ne devraient pas bénéficier à cette même aviation.** Ceci correspond au principe de la transparence des coûts, et ne serait que justice pour les parties ainsi fiscalement imposées. Il convient en effet que ces recettes soient employées à des mesures dans les domaines de la «safety» et de la «security», ainsi que de la protection de l'environnement (lutte contre le bruit). Par une révision de l'article 86 de la Constitution fédérale, le Parlement a créé l'assise juridique nécessaire à un Financement spécial pour les tâches liées au transport aérien (FSTA). Il faudrait qu'à l'avenir, 50 pour cent de l'impôt sur les huiles minérales, de même que la totalité de la majoration d'impôt prélevée sur les carburants d'aviation pour les vols intérieurs, soient reversés à ce nouveau FSTA. Ainsi en 2006, le secteur aéronautique aurait-il disposé de quelque 44 millions de francs supplémentaires.

L'emploi précis de ces ressources n'est pas encore arrêté, le Parlement devant légiférer en la matière. Il n'en est pas moins clair dès aujourd'hui que l'aviation générale doit fortement profiter de ces moyens. Sécurité aérienne sur les aéroports régionaux, séminaires de formation et de perfectionnement sur des thèmes touchant à la sécurité à l'intention des pilotes, programmes de prévention des accidents, promotion de nouvelles technologies pour les approches, réalisation de dispositifs d'insonorisation, mesures du bruit et gestion du bruit, cours pour le vol silencieux et modernisation des installations d'avitaillement sur les aéroports: ce ne sont là que quelques exemples d'utilisation de ces fonds.

Bien que, parallèlement au soutien de ce projet de loi par le Conseil fédéral et le Parlement, une ample alliance se dessine en faveur du «oui», le scrutin n'est pas encore gagné. Se reposer prématurément «sur nos lauriers» pourrait avoir un effet dévastateur. N'oublions pas qu'il nous faut une majorité du peuple et des cantons. Ce qui requiert de nous tous notre pleine implication et notre engagement personnel. Écrivez des lettres de lecteurs et des articles exprimant votre point de vue. Intervenez lors de conférences-débats et faites de la publicité pour le «oui» dans votre cercle d'amis et de connaissances. Ainsi apporterez-vous une nouvelle contribution essentielle à la poursuite de l'écriture de la «success story» des «ailes helvétiques».